

Les Amis du vieux Laval

22 Janvier 2026

Questions au Maire sortant, candidat aux élections municipales 2026

Présents : Florian Bercault, Agnès Camarena, et Jérôme Fortin, co-listiers et le directeur de campagne de Florian Bercault.

Pour les Amis du Vieux Laval : Brigitte Nouveau, Jean-Yves Gougeon, Jacques Collin, Jean Paul Tripotin, Jean Pierre Raysz

Pour vous, c'est quoi le vieux Laval en 2030 ?

- Un musée à ciel ouvert ?
- Un quartier où il fait bon vivre ?
- Un gisement pour investisseurs immobiliers ?

Un musée à ciel ouvert

Un centre historique est aussi un lieu de déambulation ouvert à tous.

- Que proposez-vous pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine architectural ?

Un plan est prévu pour le patrimoine bâti du Vieux Laval : un partenariat avec le bailleur social Podeliha devrait faciliter la réhabilitation du patrimoine dans les règles de l'art sans alourdir les charges des locataires. Cependant, la rentabilité reste non acquise.

- La gestion des ordures ménagères constitue un point sensible dans nos quartiers très densément peuplés : comment voyez- vous l'implantation des conteneurs enterrés et la fréquence du ramassage des poubelles ?

Pas de changements prévus

- Avez-vous un calendrier d'entretien et de réfection des rues pavées et des trottoirs ?

La réfection des chaussées de la rue Renaise, de la place St Tugal et de la rue des Béliers est prévue

- Le service Patrimoine de la ville, les Amis du Vieux Laval et la commission « Rayonnement culturel et sportif » du conseil des Sages vont travailler ensemble sur un Itinéraire de découverte dans le Vieux Laval : êtes-vous prêts à dégager des moyens pour permettre la mise en œuvre de ce projet qui profitera à tous ?

Le parcours mémoriel est d'ores et déjà prévu et la collaboration entre le service Patrimoine, le Conseil des Sages et les AVL actée.

En outre, un projet concernant le Château Neuf est en place, un engagement est pris pour la réhabilitation progressive du bâtiment. En premier lieu, réouverture du belvédère cet été et étude en cours pour l'utilisation future (salle de loisir, mur d'escalade, espaces d'exposition, services publics etc...)

Un autre projet concerne un parcours Rousseau en partenariat avec le musée d'Orsay et la transformation de l'ancien musée des Beaux- Arts (l'actuel Zoom) en mini Orsay.

Un quartier où il fait bon vivre

Un quartier historique ne peut se contenter d'être seulement une vitrine. Il a besoin de mixité sociale et mixité générationnelle

- Que proposez- vous pour que les familles reviennent ?

Une opération immobilière de 24 logements est prévue rue du Val de Mayenne et une autre de 65 logements familiaux place de Hercé.

- Comment comptez- vous gérer les nuisances sonores qui font fuir les familles ? La fermeture des terrasses à 23h (comme partout ailleurs) est-elle envisageable ?

Pas de changement envisagé. Les terrasses resteront ouvertes jusqu'à 2 heures du matin

- Comptez-vous prendre en compte l'avis des habitants dans les plans de fermeture à la circulation (accès riverains)?

Sujet non évoqué

- Quelle sera votre politique de soutien aux commerces qui ne seront pas forcément des bars ou des restaurants ?

Ouest France du 4 février 2026 : Instauration d'un droit de préemption voté en conseil municipal afin que la ville puisse avoir un outil d'information et permettra d'orienter le cas échéant la recherche de repreneurs sur des projets commerciaux favorisant une offre commerciale diversifiée dans le centre- ville

- Un moratoire sur la suppression des places de stationnement est plus que souhaité

Sujet non évoqué

Un gisement pour investisseurs immobiliers

Des studios, des studios, des studios...

- Que proposez- vous pour éviter la transformation des maisons familiales en immeubles de rapport ? Avez-vous prévu un ciblage des aides et le refus de subventions quand le projet prévoit la division d'un logement ?

Sujet épineux qui nécessite un suivi particulier des opérations immobilières sur le bâti du centre historique.

- Avez-vous prévu un suivi plus strict des règles d'urbanisme ? La création de nouveaux logements sera-t-elle conditionnée à l'existence ou à la création de places de stationnement ?

La réglementation sera appliquée pour les nouveaux logements

Les Amis du Vieux Laval vous remercient pour vos réponses et vous adressent leurs salutations distinguées.